



## **Réseau syndical de coopération au développement**

Réunion du Groupe de travail sur les politiques de développement de l'UE et les activités de plaidoyer

*CSC, rue de Trèves 31, Bruxelles, 26-27 avril 2016*

*Compte rendu de la réunion*

### **Séance sur les politiques de développement de l'UE**

Joan Lanfranco a présenté le travail accompli par le RSCD concernant les politiques de l'UE, en insistant sur l'importance du Programme 2030, du Forum politique de l'UE sur le développement et de 2015 – Année européenne pour le développement. Il a évoqué les défis à venir dans ce domaine politique, à savoir la révision du Consensus européen pour le développement, à adapter au Programme 2030, le paysage international en mutation, la cohérence politique et les synergies avec la Stratégie globale de l'UE (qui sera publiée en juin). Autres priorités : la stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité elle-même, la mise en œuvre du Programme 2030, les négociations post-Cotonou entre les pays ACP et l'UE, l'évaluation à mi-parcours du Cadre Financier Pluriannuel et la préparation au prochain CFP, ainsi qu'un suivi accru des institutions financières de l'UE (BEI, BERD).

La plupart des commentaires formulés insistaient sur l'importance du dialogue social dans la définition des politiques de développement dans l'UE et au niveau des pays, ainsi que sur le rôle de la CSI à cet égard.

#### *Conclusions*

- Un document de position sera élaboré pour résumer les principaux points que les syndicats souhaitent voir pris en compte par les institutions européennes dans leur révision des stratégies susmentionnées ;
- Les secrétariats CES/RSCD se rapprocheront de la Commission européenne/du Service européen pour l'action extérieure, au niveau adéquat, pour faire pression en faveur du dialogue social dans le développement.

### **Séance sur les ODD/ Programme 2030**

Joan Lanfranco a détaillé le Programme 2030 et ses principales caractéristiques, ainsi que l'enquête de la CEE-ONU sur la planification, la mise en œuvre et le suivi des ODD. En outre, il a présenté l'enquête de recensement RSCD envoyée précédemment, qui porte sur la mise en œuvre du Programme 2030 et la participation syndicale dans les États membres de l'UE. Chaque participant a décrit la situation dans son propre pays. Dans la plupart des cas, un cadre de suivi



clair manque toujours à l'appel. Divers ODD prioritaires ont été mentionnés, coïncidant tous avec l'ODD 8 et les objectifs liés au Programme pour le travail décent.

Une autre séance a été consacrée à la définition des prochaines étapes et priorités pour la mise en œuvre du Programme 2030 et son suivi au niveau de l'UE. Joan Lanfranco a détaillé les différentes étapes du processus de présentation du suivi syndical du Programme 2030, ainsi que le rôle du suivi aux niveaux national, régional et mondial. Deux sous-groupes ont discuté des étapes de constitution et de création d'une Veille syndicale.

Les sous-groupes ont déterminé qu'il était nécessaire de préciser les objectifs concernés par l'outil, ainsi que les groupes-cibles. Une prochaine enquête RSCD sur l'APD pourrait aussi compléter les efforts de suivi des ODD. Dans l'ensemble, les participants ont souligné qu'il fallait se concentrer sur les éléments du Programme pour le travail décent du Programme 2030. Ils ont aussi insisté sur le besoin d'une boîte à outils RSCD détaillée sur le contrôle et le suivi des ODD. Il a également été proposé de développer nos propres indicateurs syndicaux, et de se concentrer sur les pays de l'UE participant au Forum politique de haut niveau 2016. Des synergies communes avec l'OIT ont par ailleurs été suggérées.

Le Secrétariat du RSCD élaborera une proposition plus concrète, englobant un remaniement du nom. La Veille syndicale devra être créée selon une méthode normalisée pour garantir des résultats et une cohérence dans tous les pays. Ceci suppose de choisir ses priorités. Il a été décidé que l'ODD 8 serait un bon point de départ, auquel d'autres objectifs pourraient être ajoutés par la suite.

#### *Conclusions*

- Les organisations nationales devraient continuer de surveiller les avancées/initiatives des gouvernements nationaux pour promouvoir le Programme 2030 dans leurs politiques de développement. Les secrétariats RSCD/CES fourniront un outil d'enquête pouvant être mis à jour régulièrement et consulté par les membres RSCD ;
- Le secrétariat RSCD proposera, avec le secrétariat de la CES, une trame de structure pour la veille syndicale, à examiner de manière plus approfondie lors de la prochaine réunion de ce groupe de travail (prévue à l'automne 2016) ;
- Un programme de travail général sera établi pour le groupe de travail, instaurant un calendrier pour les défis mentionnés lors des deux séances ci-dessus, lequel sera distribué à l'ensemble des membres du groupe.



## **Séance sur le Programme européen pour l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de développement (DEAR)**

Diego López a présenté le contexte des précédentes demandes DEAR du RSCD, à savoir la validation de cet axe de travail par la Réunion générale 2015 du RSCD, la brochure 2016 du RSCD sur les syndicats en tant qu'acteurs du programme DEAR, et la participation accrue du RSCD à la communauté DEAR via le groupe de parties prenantes DEAR de la Commission européenne.

Diego López a détaillé les principaux aspects de l'appel à propositions de projets sur l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de développement (DEAR) lancé par l'UE en 2016, ses priorités et ses résultats attendus. Il a présenté la trame provisoire du projet RSCD, en se concentrant sur les ODD 1, 5, 8, 10, 13, tous liés au travail décent. Les principaux thèmes à développer seraient la migration de la main-d'œuvre, la transformation industrielle et les emplois verts, et l'égalité hommes-femmes. Ce projet a pour objectif spécifique de mobiliser les travailleurs, les employeurs, les gouvernements nationaux et l'UE envers la pleine mise en œuvre du travail décent dans le cadre du Programme 2030. Les activités au niveau national engloberont des initiatives de sensibilisation et des campagnes, par exemple des séminaires et des conférences ; des supports de sensibilisation ; des formations, par exemple la formation de représentants des travailleurs à mobiliser les employeurs ; des initiatives de plaidoyer, par exemple des enquêtes ; le suivi et la promotion de politiques de développement sur le travail décent ; des déclarations politiques ; des négociations gouvernementales sur les politiques de développement ; la création d'alliances.

Les activités au niveau européen incluront des initiatives de sensibilisation et campagnes, par exemple des campagnes et mobilisations paneuropéennes, des séminaires et conférences, des enquêtes, un rapport annuel sur la promotion du travail décent dans les politiques de développement de l'UE et des États membres. Concernant les migrations, l'UnionMigraNet de la CES assurera cohérence et coordination.

Des questions ont été soulevées s'agissant des objectifs prioritaires, des possibilités d'inclure d'autres thématiques, de la mise en œuvre au niveau national, des mécanismes de coordination au niveau de l'UE et de l'adéquation du sujet (travail décent).

Deux sous-groupes ont réfléchi au contenu et aux axes de travail de la proposition de programme syndical. Il a été suggéré de simplifier les thématiques centrales, de faire référence aux documents de l'UE et de l'OIT, de souligner ce qui nous différencie des autres parties prenantes en termes de proximité et de domaines couverts, de clarifier ce que nous entendons par « mobilisation » des employeurs. Il a aussi été suggéré de se concentrer sur les syndicalistes/délégués syndicaux, le besoin de rattacher le projet aux chaînes



d'approvisionnement, et le besoin de préciser ce que supposerait un changement de comportement.

Paola Simonetti a présenté le projet de note conceptuelle préparé pour l'appel à proposition. Les participants ont formulé les remarques/suggestions suivantes :

- Davantage de jeunes devraient être associés au projet
- Il est important d'avoir un plan de communication commun (avec des outils de communication et de proximité novateurs)
- Il faut garantir l'égalité hommes-femmes dans les activités du projet, tant parmi les participants que parmi les formateurs
- Il est nécessaire d'associer les organisations nationales de coordination syndicale, pour qu'elles intègrent une composante sensibilisation au développement dans leurs programmes de travail
- La formation de formateurs constituerait un moyen efficace de mobiliser plus de travailleurs
- Des magazines internes et bulletins d'information pourraient être utilisés pour diffuser les activités
- Les organisations nationales doivent être associées et informées à propos des ODD
- Des activités pourraient être organisées avec des représentants de travailleurs du Sud
- Les institutions et gouvernements nationaux devraient être ciblés, y compris par le biais de campagnes
- Organiser des activités au niveau de l'UE
- Planifier des enquêtes sur des sujets connexes

Paola Simonetti a décrit les lignes directrices d'élaboration des plans d'action nationaux. Il est attendu que les organisations pourront collaborer au niveau national, en particulier pour exercer des pressions sur les gouvernements nationaux. Une coordination devrait être établie et garantie au niveau national et européen.

Une discussion plénière a suivi, portant sur les aspects budgétaires et pratiques.

#### *Conclusions*

- Un « groupe ad hoc » sera mis sur pied pour rédiger la note conceptuelle DEAR ;
- Les organisations intéressées devront envoyer leurs Plans d'action nationaux avant le 9 mai 2016.



### **Questions liées au groupe de travail UE du RSCD**

Le Groupe de travail UE du RSCD a entériné la proposition du Secrétariat du RSCD de nommer Mads Bugge Madsen (LO/FTF Danemark) au poste de représentant syndical pour la région UE lors du Forum politique de l'Union européenne sur le Développement.

\*\*\*

Le compte rendu de la réunion et tous les documents de celle-ci sont disponibles ici :  
<http://www.ituc-csi.org/RSCD-EU-WG-2016-docs>